

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
5 rue Joseph de Carayon Latour - BP 935 - 33060 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05.57.57.38.00 Télécopieur : 05.57.57.35.11



CONCOURS UNIQUE DE MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE

SESSION 2012

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Soit être titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre exigé en application du 1^o de l'article L.4111-1 du code de la santé publique, pour l'exercice de la profession de médecin en France.

- Soit être titulaires d'une autorisation individuelle permanente d'exercice de la médecine en France délivrée par le ministre chargé de la santé en application de l'article L 4111-2 du code de la santé publique ou de l'article 60 de la loi n°99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle.

Cette condition doit être remplie au plus tard à la date de début de l'épreuve orale.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectuent

par **INTERNET** : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

QUAND S'INSCRIRE ?

CALENDRIER:

- Ouverture des inscriptions..... **Jeudi 15 septembre 2011 à partir de 12h00**
- Fermeture des services d'inscription **Jeudi 27 octobre 2011 à 17h00 (heure de Paris)**

Les candidats pourront modifier les données de leur dossier jusqu'à la date clôture des inscriptions. Toute modification des données contenues dans le dossier devra faire l'objet d'une nouvelle validation ; la dernière manifestation de volonté du candidat sera considérée comme seule valable.

OÙ VOUS INSCRIRE ?

- Chez vous sur votre matériel personnel.
- Dans les cinq Inspections Académiques de l'Académie de Bordeaux.
- Au secrétariat de votre établissement scolaire.
- Au Rectorat de Bordeaux.

DATE DE L'EPREUVE ORALE : du 2 au 4 mai 2012

POUR DES INFORMATIONS SUR LE METIER DE MEDECIN :
consultez le site Internet du rectorat : www.ac-bordeaux.fr
(rubrique « personnels administratifs techniques et d'encadrement »)